

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA**

**ÉCOLE INSTITUTIONNELLE ST-FÉLIX/ST-DOMINIQUE**

**PROCÈS-VERBAL**

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des parents  
de l'école institutionnelle Saint-Félix/Saint-Dominique  
tenue à Saint-Félix, le mercredi 26 septembre 2012 à 19 h 00  
au gymnase de l'école située au 11, rue de l'Église

**SONT PRÉSENTS:**

M<sup>me</sup> Josiane Ferron  
M<sup>me</sup> Josée Laverdière

M. Michel Picard, directeur

**1. OUVERTURE DE LA  
RÉUNION**

M. Michel Picard préside l'assemblée et souhaite la  
bienvenue aux parents présents.

M. Michel Picard agit à titre de secrétaire de réunion.

**2. LECTURE ET  
ADOPTION DE L'ORDRE  
DU JOUR**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de  
M<sup>me</sup> Josiane Ferron,

QUE l'ordre du jour de cette réunion  
soit et est adopté, tel que déposé.

ADOPTÉE.

**3. ADOPTION DU  
PROCÈS-VERBAL DU  
2011-09-21**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de  
M<sup>me</sup> Josée Laverdière,

QUE le procès-verbal de la réunion du  
21 septembre 2011 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE.

**4. BUTS DE  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

M. Michel Picard explique les buts de l'assemblée générale aux personnes présentes.

**5. INFORMATION SUR LA  
PROCÉDURE D'ÉLECTION**

M. Michel Picard explique que l'assemblée doit procéder à l'élection de parents afin de combler les postes disponibles au sein du conseil d'établissement, soit ceux de M<sup>me</sup> Karine Julien et M<sup>me</sup> Valérie Fréchette.

Il explique ensuite les modalités d'élection. Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature.

**6. ÉLECTION DE  
PARENTS AU C.E.**

M<sup>me</sup> Josée Laverdière propose M<sup>me</sup> Karine Julien.

M<sup>me</sup> Josiane Ferron soumet sa candidature.

M<sup>me</sup> Josée Laverdière propose la fermeture de la période de mise en candidature.

M<sup>mes</sup> Josiane Ferron et Karine Julien sont élues au conseil d'établissement.

Selon l'article 55 de la L.I.P., le conseil d'établissement peut désigner le remplacement pour la vacance d'un membre jusqu'à la fin de son mandat.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de  
M<sup>me</sup> Josiane Ferron,

QUE lors d'une prochaine réunion du  
conseil d'établissement, on procède au remplacement de  
M<sup>me</sup> Katy Fortier,

ADOPTÉE.

**7. ÉLECTION D'UN  
REPRÉSENTANT ET D'UN  
SUBSTITUT AU COMITÉ DE  
PARENTS**

M<sup>me</sup> Josée Laverdière soumet sa candidature et est élue représentante au Comité de parents.

M<sup>me</sup> Josiane Ferron soumet sa candidature et est élue substitut à la représentante au Comité de parents.

**8. ORGANISME DE  
PARTICIPATION DES  
PARENTS**

M. Michel Picard explique le rôle de l'O.P.P. à l'assemblée.

IL EST RÉSOLU sur proposition de  
M<sup>me</sup> Josée Laverdière,

DE NE PAS former d'organisme de  
participation des parents pour l'année 2012-2013.

Une lettre sera remise à l'ensemble des parents afin de vérifier leur intérêt et disponibilité pour l'organisation des différentes activités de l'école au cours de l'année.

ADOPTÉE.

## **9. QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question n'est apportée.

## **10. CLÔTURE DE LA RÉUNION**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de M<sup>me</sup> Josiane Ferron, à 19 h 22,

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Le secrétaire,

---

M. Michel Picard